



# Suivi de la qualité des eaux pluviales et boues Année 2023

## DESCRIPTION & OBJECTIF

L'activité portuaire peut dégrader la qualité des eaux portuaires.

Le port met en place un suivi environnemental, des eaux de 7 bassins de décantation afin d'évaluer la qualité des eaux pluviales rejetées dans le milieu naturel.

## LE SUIVI

PALR assure le suivi de la qualité des eaux pluviales de 7 bassins de décantation. Les campagnes de prélèvements et de mesures sont effectuées en entrée et en sortie des bassins de décantation 2 fois par an.

Les résultats des prélèvements aux points CDB2 et CDB3 sont interprétés selon l'arrêté préfectoral (AP) du 23/10/2015.

Les résultats des prélèvements des autres ouvrages (bassins REP1, FDC1, BAF1, BAF2 et ASM1), sont comparés aux valeurs des seuils fixés par l'arrêté ministériel du 02 février 1998, relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des ICPE soumises à autorisation, à titre informatif.

Localisation des bassins de gestion des eaux pluviales



## LES RÉSULTATS

Les résultats des prélèvements aux points CDB2 et CDB3 respectent les seuils de référence à l'exception du paramètre AOX qui présente un léger dépassement du seuil pour les deux bassins lors de la campagne d'octobre.

Les résultats du bassin REP 1 sont tous conformes sauf pour l'azote global pour les 2 campagnes et pour les matières en suspension et le phosphore pour le prélèvement d'octobre 2023.

Les prélèvements au point FDC1 sont tous conformes sauf pour l'azote global et la demande chimique en oxygène pour la campagne de mai 2023.

Les résultats des bassins BAF1 et BAF2 sont tous conformes sauf pour le bassin BAF2 qui présente un très léger dépassement de seuil pour le paramètre demande chimique en oxygène.

Les résultats des prélèvements réalisés en sortie du bassin ASM1 sont tous conformes.

86 m<sup>3</sup> de boues ont été extraites en 2023 contre 224 m<sup>3</sup> en 2022. Cette diminution s'explique par une quantité faible de matière présente au sein des bassins en 2023.



## POUR EN SAVOIR PLUS

## Résultats des deux campagnes de suivi

	Mesures et analyses en sortie	09/05/2023	26/10/2023	Seuils*
CDB2	Toutes mesures conformes sauf			
	• AOX global		1,6 mg/l	1 mg/l
CDB3	Toutes mesures conformes sauf			
	• AOX global		1,3 mg/l	35 mg/l
REP1	Toutes mesures conformes sauf			
	• Matière en suspension		39 mg/l	35 mg/l
	• Azote global	210 mg/l	240 mg/l	30 mg/l
	• Phosphore		17 mg/l	10 mg/l
FDC1	Toutes mesures conformes sauf			
	• Demande chimique en oxygène	128 mg/l		125 mg/l
	• Azote global	130 mg/l		30 mg/l
BAF1	Toutes mesures conformes			
BAF2	Toutes mesures conformes sauf			
	• Demande chimique en oxygène	129 mg/l		125 mg/l
ASM1	Toutes mesures conformes			

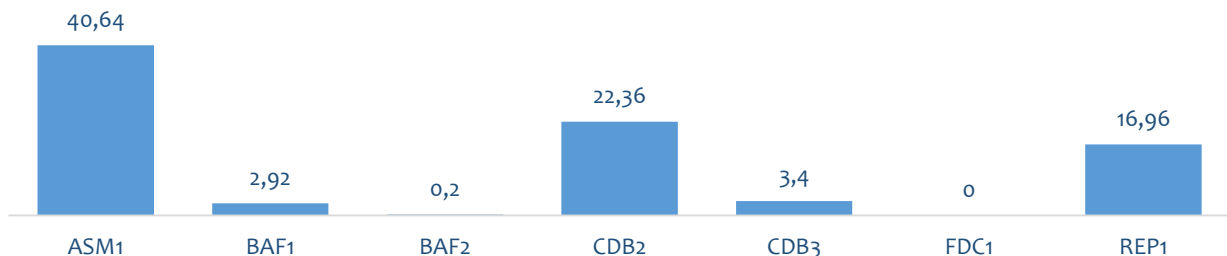
Légende

Respect du seuil de référence

Dépassement du seuil de référence

\* Seuils de référence de l'AM du 02/02/98 et par l'AP du 23/10/2015

NB : ce tableau ne fait apparaître que les paramètres concernés par un dépassement

Volumes des boues extraites en 2023 (m<sup>3</sup>)

## Actions à mettre en place en 2024

- Poursuivre les ajustements des dispositifs de régulation pour favoriser une mise en charge plus importante lors des épisodes pluvieux de faibles intensités souvent synonymes de charge polluante plus conséquente,
- Maintenir le bon état des ouvrages avec contrôles réguliers et intervention dès que nécessaire pour assurer leur bon fonctionnement, avec une fréquence de curage des boues similaire en 2024,
- Surveiller attentivement le fonctionnement et l'entretien des bassins et mettre en œuvre
- des actions correctives si besoin.